

AVERTISSEMENTS
AGRICOLES ®
POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES



BRETAGNE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°3 du 6 Avril 2000 - pages

Cultures Légumières

ARTICHAUT

PUCERONS

COTES D'ARMOR

Les populations de pucerons verts se maintiennent à des niveaux faibles. Dans les rares parcelles où les populations étaient plus élevées, une nouvelle diminution a été observée.
Les pucerons noirs sont peu présents.
Le parasitisme par le micro-hyménoptères et les champignons entomophtorales est toujours actif.
Il est inutile d'intervenir contre les pucerons car les populations sont très bien contrôlées par la faune auxiliaire.

ILLE ET VILAINE

Les populations de pucerons verts sont faibles et le parasitisme toujours actif.
Il est inutile d'intervenir contre les pucerons.

FINISTERE

Dans l'ensemble, les populations de pucerons verts ont peu évolué et restent peu importantes.
Le parasitisme par les micro-hyménoptères et surtout les champignons entomophtorales est toujours actif.
Il est inutile d'intervenir contre les pucerons car la présence des auxiliaires contribue à réguler les populations.

POMME DE TERRE

MILDIOU

COTES D'ARMOR

Parcelles plantées au mois de janvier sous bâche : DEBACHAGE

Deux premières attaques de mildiou ont été observées dans les régions de Paimpol et de Penvenan sur des parcelles plantées au mois de janvier et récemment débâchées.
Dés que les conditions climatiques seront favorables, les parcelles plantées sous bâches dans le courant du mois de janvier DOIVENT ETRE DEBACHEES.
Dans les parcelles attaquées, les foyers développés sous les bâches sont une source d'inoculum pour les parcelles avoisinantes. Il est donc impératif d'intervenir juste après le débâchage avec des fongicides de contact tel que SAGITERRE ou OHAYO à 0,4 l/ha, BRESTAN 10 à 2 kg/ha ou TOPMIL FLO à 3 l/ha. Renouvelez le traitement 3 jours plus tard avec un contact ou un pénétrant (REMILTINE à 2,5 kg/ha, MISTEL GD à 2,1 kg/ha, AVISO DF à 2,5 kg/ha, DIAMETAN à 2,5 kg/ha, VIGNOR 2 à 2 l/ha, FULVAX à 2,5 kg/ha, FULVAX 2000 à 1,7 kg/ha, SARMAN M à 1,7 kg/ha, ROMENIL à 2 kg/ha) ou ACROBAT M à 2 kg/ha ou TATTOO C à 2,7 l/ha.
Pour éviter de sélectionner des souches de mildiou résistantes, il est conseillé de ne pas utiliser des spécialités contenant du cymoxanil ou des phénylamides en 1 ère application.
Dans les parcelles où il n'y a pas de symptôme déclaré, intervenir avec un fongicide de contact tel que SAGITERRRE ou OHAYO à 0,4 l/ha, BRESTAN 10 à 2 kg/ha ou TOPMIL FLO à 3 l/ha. Puis maintenir la protection en fonction des Avertissements Agricoles.
Surveiller et détruire les repousses sur tas de déchets où pourraient se déclarer les premiers foyers de mildiou.



Prochain numéro le 13 Avril 2000

Artichaut :
Peu de pucerons, rôle important des auxiliaires

Pomme de terre :
Premiers symptômes dans les Côtes d'Armor.

Service Régional de la Protection des Végétaux
B.P. 60116
35701 RENNES CEDEX

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rennes
Directeur gérant : P.BLANCHET
Publication périodique
C.P.P.A.P n°528 AD
ISSN n°1167-2382

Tarif Courrier 555 Frs - Fax 655 Frs

P5

FINISTERE

Parcelles sous bâches levées depuis 3 à 4 semaines : DEBACHAGE

Les attaques de mildiou observées la semaine passée dans la région de S[t] Pol de Léon se sont développées.
Dans cette région, aucune attaque n'est pour l'instant signalé sur les parcelles de pomme de terre cultivées sans bâche mais les risques sont importants avec le retour de conditions climatiques plus favorables dans les jours à venir.
Dans les zones du Conquet et de Ploudalmézeau, aucun symptôme n'a été observé pour le moment.

Prévoir le DEBACHAGE des parcelles les plus avancées (3 à 4 semaines après la levée) dès que les conditions météorologiques seront favorables.

Après débâchage intervenez selon les préconisations établies pour les Côtes d'Armor.

Dans les parcelles cultivées sans bâche plastique dont la végétation est développée et si AUCUN SYMPTOMES de mildiou n'a été observé, on pourra utiliser un fongicide systémique (PULSAN à 2.5 kg/ha, SIRDATE P à 2.5 kg/ha, TRECATOL à 2.5 kg/ha ou ACYLON P à 2 kg/ha).

Dans tous les autres cas, intervenez avec des fongicides de contact ou pénétrants.

Surveiller et détruire les repousses sur les tas de déchets où pourraient se déclarer les premiers foyers de mildiou.

ATTENTION :

Dans les éditions à venir, un bilan hebdomadaire de la situation sanitaire mildiou pour chaque département, Finistère, Côtes d'Armor et Ille et Vilaine sera présenté à l'aide d'un tableau de synthèse (cf. type de tableau ci-dessous).

Pour le département du Finistère, deux zones seront différenciées, à savoir la région de S[t] Pol de Léon et la région du Conquet-Ploudalmézeau.

Une échelle de gravité de 1 à 3 a été définie :
Classe 1 : Pas de symptômes observés dans les parcelles suivies
Classe 2 : Quelques symptômes observés mais pas de foyer de mildiou constitué
Classe 3 : Présence de foyer(s) bien constitué(s)

Le tableau ci-dessous indique la situation des parcelles suivies pour cette semaine.

Situation sanitaire mildiou des parcelles de pommes de terre suivies dans le Finistère et les Côtes d'Armor.

Région \ Classe		1 Pas de symptômes	2 Qq symptômes, pas de foyer	3 Foyer (s) constitué (s)
Côtes d'Armor (22)		Très Nombreuses parcelles	Rares parcelles	Aucune parcelle
29	St Pol de Léon	Très nombreuses parcelles	Aucune parcelle	Rares parcelles
	Le Conquet-Ploudalmézeau	Très nombreuses parcelles	Aucune parcelle	Aucune parcelle